


Plafiste poseur de faux plafond (H/F)

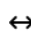
59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 16/06/2025

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 41 jours

L'entreprise

L'entreprise Denis à Tétéghem est une entreprise familiale, historiquement ancrée dans le paysage économique de la région Hauts-de-France, particulièrement dans le secteur de la construction et d'aménagement des bâtiments. Située à proximité de Dunkerque, elle est connue pour son expertise dans ses services aux professionnels du bâtiment et aux particuliers. Leur clientèle comprend aussi bien des artisans, des entreprises du bâtiment que des particuliers souhaitant réaliser des projets de construction ou de rénovation. L'entreprise met un accent particulier sur la qualité de ses produits, ainsi que sur un service client réactif et personnalisé, avec des conseils techniques et une expertise de terrain. Denis se distingue également par son engagement dans le développement durable et l'innovation, en proposant des solutions éco-responsables et des produits respectueux de l'environnement.

Le poste

Le métier de plafiste H/F consiste essentiellement à réaliser à l'aide de plaques, profilée ou bacs, des plafonds décoratifs qui peuvent être absorbants pour une isolation phoniques ou pour une isolation thermiques.

Il peut être amené à travailler à l'intérieur de bâtiments, dans des ateliers ou des locaux d'usine. De plus, son travail peut conduire à la fixation de faux plafonds en vu de remplacement ou d'une extension à l'aide de différents matériaux.

Ce poste peut s'exercer sur des chantiers de construction, des sites industriels au sein d'entreprise du bâtiment, d'entreprises artisanales, de société en services et quelque fois en contact direct avec les clients.

Le profil recherché

Le candidat doit être en bonne condition physique, et avoir l'esprit d'équipe.

Ce poste nécessite un CAP ou un BEP en Agencement et menuiserie. Cependant, il est possible d'accéder à ce métier en ayant une expérience professionnelle au préalable.

Rémunération et avantages : selon la grille du bâtiment.